



Communiqué de presse

2 décembre 2019

La FCPE solidaire des mobilisations du 5 décembre

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

La FCPE soutient les mobilisations du 5 décembre sur la réforme des retraites, qui affectera très largement l'avenir de nos enfants !

Parce que cette réforme aura des conséquences pour la jeunesse de notre pays, la FCPE demande au ministère de l'Éducation nationale que des consignes soient données aux établissements scolaires pour que les droits d'expression et de réunion des lycéens puissent s'exercer dans l'enceinte même des établissements. La confrontation démocratique des points de vue peut aussi être garantie en banalisant une demi-journée de cours, afin d'éviter que des « blocages » aux portes des établissements ne dégénèrent en tensions.

La revendication sociale pacifique est un droit constitutionnel. La FCPE recommande également aux parents d'élèves des lycées d'être présents devant l'établissement le matin, dès la première heure de cours, pour faire preuve de vigilance et faciliter avec le chef d'établissement la mise en place de procédures permettant le dialogue et l'expression des lycéens.

De même, afin d'éviter d'éventuels affrontements avec les forces de l'ordre ou des « casseurs », la FCPE appelle les parents qui le peuvent à accompagner les cortèges lycéens lors des manifestations.

Enfin, nous invitons les parents des écoles maternelles et élémentaires à demander aux municipalités qui organisent le « service minimum », comme stipulé dans la loi, d'en informer largement les parents et à défaut de s'entraider pour la garde des enfants.